



AVIS PUBLIC DÉPÔT DE RÈGLEMENT

Avis public est donné par la soussignée, Jocelyne Madore, Secrétaire-trésorière adjointe, à tous les contribuables de la susdite municipalité à l'effet qu'il y eu dépôt lors de la séance ordinaire du conseil tenue 3 octobre 2022 du projet de règlement suivant, lequel sera adopté à la séance régulière du conseil municipal du 7 novembre prochain ou, à défaut, à toute autre séance subséquente :

- **Règlement # 120-2022 modifiant le Règlement 120-2020 relatif aux branchements au réseau d'eau potable et des eaux usées et de la protection contre les dégâts d'eau;**

Ce règlement vise à modifier le Règlement # 120-2020, à y ajouter une section afin d'interdire le branchement à la conduite d'eau potable principale située à l'intérieur d'une servitude municipale, de faire respecter une zone de tampon de 5m, et de remplacer le formulaire de l'annexe A.

Toute personne intéressée par ledit règlement, peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale à Ormstown, durant les heures régulières de bureau ainsi que sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca.

DONNÉ à Ormstown, ce 26 octobre 2022

Jocelyne Madore

Jocelyne Madore
Secrétaire-trésorière adjointe
